l'aumônier de l'établissement. Un chœur très nombreux composé des élèves, sous la direction de M. Eugène Deleporte, a interprété avec beaucoup d'ensemble et de goût une messe de Luigi Bordèse.

Les premiers communiants ont tous été retenus à dîner par les bons Frères des Ecoles chrétiennes qui dirigent le demi-pensionnat Saint-Louis. Le repas était présidé par M. le Doyen entouré des ecclésiastiques qui avaient assisté aux deux messes. Inutile de mentionner que la plus douce gaîté a eu ses coudées franches au milieu de ses enfants dont l'âme débordait de bonheur. Les joyeuses surprises ne leur ont d'ailleurs pas été ménagées.

Les vêpres, présidées par M. le chanoine Berteaux, ont été chantées à 3 heures. Le R. P. Gousset qui, avec un zèle éclairé, avait préparé les enfants au grand acte de leur première communion, leur a adressé une pathétique allocution qui restera gravée dans leur cœur avec le souvenir précieux d'une si mémorable journée.

Les touchantes cérémonies du renouvellement des vœux du baptême et des consécrations ont été suivies de la bénédiction du T. S. Sacrement,

Le demi pensionnat Saint-Louis. — Nous avons profité de la cérémonie de *la première communion qui* a eu lieu, jeudi, dans cet établissement, pour nous rendre compte de son installation.

Nous avons été tout d'abord frappé de l'aspect grandiose qu'il présente à première vue. Sa façade se développe sur une grande étendue en bordure de la rue St-Antoine prolongée sur laquelle s'ouvrent de larges fenêtres. Une grande porte donne accès à un vestibule qui étonne par ses dimensions spacieuses. En face se trouve la porte qui s'ouvre sur une cour immense où l'on ressent une agréable impression de grand air et d'abondante lumière.

Les trois étages qui prennent jour sur cette cour et qui contiennent les classes et les diverses salles de l'établissement aspirent à profusion par leurs larges ouvertures cet air et cette lumière qui circulent librement sous les plafonds d'une grande élévation.

Le nombre des diverses salles est considérable et leurs dimensions particulièrement vastes. En un mot, c'est un établissement où toutes les conditions de l'hygiène, du confort et de l'installation technique se trouvent réunies. Nous ne craignons pas d'être démenti en affirmant que, dans toute la région, on ne trouverait pas un établissement d'instruction primaire installé d'une façon aussi complète et aussi grandiose.

Comme nous l'avons annoncé, l'inauguration du demi-pensionnat Saint-Louis aura lieu solennellement lundi prochain, 1er juin, à 10 heures du matin, sous la présidence de Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai.

Ce sera une excellente occasion pour les familles de Roubaix de visiter cet établissement et d'en admirer les vastes proportions et l'intelligente installation.

Une messe de prémices. — Dimanche prochain, à 9 heures 1/2, le R. P. Foulon, des Pères Blancs, qui est un enfant de Roubaix célébrera, à Notre-Dame, sa messe de prémices. Le caractère émouvant de cette cérémonie et l'état religieux auquel appartient le célébrant donneront à cet office un intérêt tout particulier.

L'application de la loi d'abonnement à Roubaix. — Les Carmélites dont la maison se trouve rue Saint-Antoine, et les Visitandines, dont le couvent est situé au boulevard de Strasbourg, ont reçu, depuis le 16 mai, deux avertissements du bureau de l'enregistrement de la rue du Général Chanzy. Voici le texte de ces deux lettres :

« Roubaix, le 16 mai 1896.

» Madame la Supérieure,

» L'article 3 de la loi de finances du 16 avril 1895 a converti le droit d'accroissement en une taxe annuelle et obligatoire, payable dans le premier trimestre de chaque année. Vous avez omis de vous conformer à cette loi. Je viens donc vous inviter à acquitter les droits simples et demi droits en sus, si vous voulez éviter les poursuites. »

» *Second avertissement.* — Roubaix, le 26 mai 1896. — Par lettre du 16 mai courant, je vous ai prié de vouloir bien faire payer à mon bureau les droits d'abonnement edictés par la loi de finances du 16 avril 1895. N'ayant encore reçu aucune réponse, je viens vous renouveler cette invitation, vous avisant qu'à défaut de libération, des poursuites seront exercées à bref délai.»

A ces lettres signées par le receveur de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre, les supérieures des deux maisons visées n'ont fait aucune réponse.

Nous croyons savoir que les communautés de Carmélites et de Visitandines sont décidées à ne pas acquitter la taxe d'abonnement.

La dernière journée du conseil de révision. — Les opérations du conseil de révision se sont terminées jeudi. La commission était exactement composée des mêmes membres que les jours précédents, moins MM. Dehau et Platel, remplacés par MM. Charles Roger, conseiller général de Lille, Barbarie, conseiller d'arrondissement de Tourcoing, et Pollet, maire de Wattrelos.

Le nombre des conscrits pour le canton Nord était de 437, dont 359 de la classe 1895, 57 ajournés de la classe 1894, et 21 ajournés de la classe 1893.

Les opérations ont pris fin vers cinq heures.

Le nombre total des conscrits, pour les trois cantons de Roubaix a été de 1.222, dont 1.016 de la classe 1895, 158 ajournés de la classe 1894 et 48 ajournés de la classe 1893.

M. le Préfet du Nord à Roubaix. — M. Vel-Durand, préfet du Nord, est venu de nouveau à Roubaix, jeudi 28 mai. Il est arrivé dans l'après-midi et a dîné le soir, à six heures, chez M. Eugène Motte, conseiller général de Roubaix, avec les membres du Conseil de révision et diverses personnalités de notre ville.

L'assemblée générale annuelle du syndicat mixte de l'« Industrie roubaisienne ». — L'assemblée générale annuelle du Syndicat aura lieu le dimanche 31 mai. A neuf heures, messe en l'église Saint-Martin, suivie de la bénédiction du drapeau. A l'issue de la cérémonie, les membres du syndicat se rendront au siège syndical, 22, rue de la Paix, où aura lieu la réunion générale pour la lecture des rapports sur la marche des œuvres du Syndicat pendant l'année écoulée. La présence à cette réunion est obligatoire pour tous les sociétaires. Une obligation de cent francs de la société l'*Union* sera tirée au sort après la réunion : tous les sociétaires présents à la bénédiction du drapeau et à l'assemblée générale participeront à ce tirage.

La *Grande Fanfare*, qui prêtera son bienveillant concours à cette cérémonie, se fera entendre pendant la messe, ainsi que la *Jeanne d'Arc*, société chorale du Syndicat.

Une panique dans un compartiment de seconde classe, sur la ligne de Lille à Roubaix. — Le train n° 2513, partant de Lille pour Roubaix, à 5 heures 02 de l'après-midi, arrivait au « Noir Bonnet, » entre Fives St Maurice et Wasquehal, quand la glace du compartiment de seconde classe n° 1329, vola en éclats. Dans ce compartiment se trouvaient six voyageurs, dont la frayeur a été d'autant plus grande, qu'ils ont cru entendre un coup de feu. Tous ont, d'ailleurs, été couverts d'éclats de verre, et ont porté plainte, dès leur arrivée à Roubaix, à M. Biond, sous-chef de gare, qui en a aussitôt informé M Wascheul, chef de gare.

De l'enquête faite à Lille, il semble résulter que cet incident a été produit par le jet d'une pierre, sans intention malveillante, par un des enfants qui, le jeudi, s'amusait en cet endroit.

Cependant, en présence de la déclaration des voyageurs intéressés, M. le Chef de gare de Roubaix a, de son côté, ouvert une enquête. Jusqu'à présent, aucune balle n'a été retrouvée dans le wagon.

Les grèves. — Leurs livrets ont été remis, dans la journée de jeudi, à vingt-et-un tisserands en grève de l'établissement de M. Segard, fabricant, rue d'Isly.

M. Segard a déclaré aux autres ouvriers qu'il considérait la grève comme terminée, et qu'il tenait les livrets à leur disposition.

A la filature de M. Wattine-Delaoutre, deux nouveaux rattacheurs ont été embauchés jeudi matin ; par contre, deux d'entre ceux qui l'avaient été la veille, ainsi que trois bâcleurs, ne se sont pas représentés à la rentrée d'une heure.

Des délégations de grévistes se sont présentées dans chacun des deux établissements : mais aucune entente n'est intervenue.

Une arrestation pour vol de tissus. — Les agents de sûreté Labbe et Cochez interrogeaient, mercredi après-midi, un journalier de la rue Magenta, Ernest Despreux, âgé de cinquante-deux ans, sur la provenance d'un coupon de tissu d'une valeur de 40 francs, qu'il mettait en vente. Despreux avoua l'avoir volée dans une malle qui avait été déposée dans la cour de l'estaminet du *Lapin-Blanc*.

Conduit au commissariat de la rue Saint-Joseph, où il a subi un interrogatoire de M. Chapé, Despreux a été écroué en attendant son transfert à Lille.

Un vol de bijoux. — Il y a huit jours environ, M. Lepers, qui habite, 26, rue du Luxembourg, avait déposé, sur un meuble, une petite boîte contenant divers bijoux, entre autres une montre avec sa chaîne.

Le jeune fils de M. Lepers, profitant d'une courte absence que fit son père, ouvrit la boîte, s'amusa avec les bijoux, et alla ensuite les déposer sur une marche des escaliers. Un pensionnaire de la maison, Pierre Ghilbert, teinturier, âgé de 33 ans, s'en empara et les enferma dans sa malle. Ce n'est que mercredi que M. Lepers s'aperçut de la disparition de ses bijoux.

Il se livra à une enquête, et apprenant que Ghilbert s'adonnait, depuis quelques jours à la boisson, il porta sur lui ses soupçons, et en fit part à M. Broigne, commissaire de police. Le magistrat fit une perquisition au domicile de Ghilbert, et trouva, dans sa malle, une partie des objets volés. Pierre Ghilbert a été arrêté jeudi matin.

Deux accidents d'usine. — Deux accidents se sont produits le premier jeudi matin au peignage Morel, rue de Tourcoing, où un débourreur âgé de 30 ans, Philippe Decuysser, demeurant rue Dampierre, a eu le gros orteil du pied droit écrasé. Il a reçu les soins de M. le docteur Ballenghien, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Le second accident s'est produit jeudi, à 3 heures de l'après-midi, à la filature de M. Brutin, rue de la Makellerie. Un jeune homme de 19 ans, Pierre Lebrun, soigneur, a eu la main gauche prise dans les engrenages de son métier, et en partie broyée.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Lepers, le blessé a été transporté, en voiture, à son domicile, 4, rue du Beau-Laurier, à Tourcoing.

Un accident, qui aurait pu avoir des suites graves, s'est produit jeudi après-midi à l'angle des rues Cuvelle et de la Fosse-aux-Chênes. Un gamin d'une douzaine d'années, Alphonse Delobel, se trouvait sur l'arrière-train d'un camion, lorsque le conducteur, qui l'avait aperçu, lui cria de descendre, en le menaçant de son fouet; le jeune Delobel se laissa choir sur le pavé et se fractura le bras gauche. A ce moment arrivait à une allure assez rapide, une calandre de teinturier, et sans la presence d'esprit d'un passant, qui pût arracher le jeune imprudent, celui-ci eût été écrasé.

L'accident de bicyclette de dimanche. — Nous avons annoncé qu'un industriel de Roubaix, M. Joseph D.... avait été victime d'un grave accident de bicyclette à Fourmies. Nous apprenons que l'état du blessé s'est beaucoup amélioré pendant la journée de jeudi.

Un enfant brûlé aux pieds. — Nous avons annoncé, il y a quelques jours, qu'un enfant avait été brûlé aux pieds par de la graisse bouillante. Cet enfant ne s'appelle pas Emile Berger, mais bien Stanislas Degraeve ; il est âgé de 8 ans et demeure rue de Lannoy, cour Dufermont.

Un mandat d'arrêt a été décerné contre le nommé Louis K.... qui se serait rendu coupable d'attentats à la pudeur et qui serait en fuite.

Menus faits. — Une pile de morceaux de tôle est tombée sur l'un des pieds de Léonard Wissemant de la rue de la Balance, mercredi vers sept heures et demie du soir, pendant qu'il travaillait chez M. Bossut-Cuvelier, quincaillier, Grande-Rue. Heureusement les blessures ne sont pas graves et l'ouvrier en sera quitte avec un repos forcé de quelques jours.

Une balladeuse ne portant aucune plaque indicatrice, a été trouvée abandonnée, mercredi, en face de l'habitation de M. le docteur Butruille, rue du Château, qui l'a remisée chez lui.

Croix. — *Réponse à l'« Egalité ».* — Nous ergotons, nous dit l'*Egalité*. Non, nous affirmons un fait, et on ne nous a pas apporté de preuves contraires.

L'*Egalité* nous demande pourquoi on a réduit le nombre des instituteurs chargés de la surveillance des enfants à l'église.

Nous ne serons pas embarrassés pour répondre : il y a là une question de convenances, dans laquelle l'*Egalité*, pas plus que nous, n'est fondée à intervenir.

Wasquehal. — *La ducasse.* — C'est dimanche prochain 31 mai, qu'aura lieu la ducasse de Wasquehal. Les forains installent leurs baraques avec la plus grande activité.

— *Revue des chevaux et voitures.* — Samedi 30 mai, à 2 heures 1/2 du soir, sur la place de l'Eglise, aura lieu l'inspection pour le classement des chevaux, juments, mulets et voitures attelées, susceptibles d'être requis pour le service de l'armée. Les intéressés, propriétaires des chevaux et voitures, sont tenus d'y assister sous peine d'amende.

Hem. — *L'incendie de la meunerie de M. Jules Dufermont.* — Pendant une grande partie de la nuit de mercredi à jeudi, la pompe à vapeur de l'établissement Isaac Holden, de Croix, et celle de l'établissement de M. Boutemy, de Lannoy, ont déversé des torrents d'eau sur les ruines fumantes de la meunerie.

Après leur départ, deux pompes à bras de l'Hempempont leur ont succédé. Ces pompes étaient dirigées par le garde-champêtre d'Hem, M. Gosseman.

Il ne reste plus, à l'heure présente, que les murs de la meunerie dont, par intervalles, de longs pans s'écroulent avec un grand fracas.

Pendant toute la journée, de nombreux curieux, dont beaucoup de vélocipédistes, sont venus visiter le théâtre de ce grand incendie.

Communications

ENTERREMENTS DU 29 MAI. — M. Alfred Tiberghien, 9 h. Sacré-Cœur. — M. Jules Libbrecht, 9 h. église de Wasquehal.

CONCORDIA-HARMONIE. — Les musiciens sont priés d'assister vendredi 29 mai, à neuf heures précises, à la répétition des morceaux qui seront exécutés en l'église Saint-Martin, dimanche prochain, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc.

CERCLE D'ÉTUDES SOCIALES du quartier Sainte-Elisabeth — Tous les membres du Cercle sont priés d'assister à la réunion exceptionnelle qui aura lieu le dimanche 31 mai à 11 heures précises du matin, chez Delespierre, place Sainte-Elisabeth. Ordre du jour très important.

SOUVENIRS DE 1re COMMUNION à la librairie du *Journal de Roubaix*. 6278

HUILE D'OLIVES SURFINE (garantie pure, non fruitée). En flacons d'origine, cachetés : Ed. Santelli et Cie, Marseille. Le litre, 2,50. Dépôt : Pharmacie Delabaere, 51, rue d'Inkermann. 3020—41550

ŒUFS FRAIS, 13 Rue du Bois.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 francs le cent.
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le Journal de Roubaix (Grande édition et dans le Petit Journal de Roubaix.

Vous êtes propriétaire
Vous avez une maison, un terrain à vendre ou à louer ?
Vous trouveriez aisément des acheteurs ou des locataires, *si on le savait*. Et le seul moyen pour qu'on le sache, c'est de l'imprimer fréquemment dans le journal qui est lu par tout le monde.

ENTREPRISE GENERALE D'AMEUBLEMENTS & OBJETS D'ART
FABRICATION SUPÉRIEURE
MOREL-GOYEZ, tapissier décorateur.
LILLE, 19 et 27, rue Royale, 19 et 27, LILLE

TOURCOING

Réunion du Conseil municipal. — Aujourd'hui vendredi aura lieu, à 8 heures du soir, la première séance de la session de mai. On s'attend au dépôt de nombreux vœux.

Résultats d'adjudications. — Les devis des travaux communaux — en 13 lots — qui faisaient l'objet de l'adjudication de jeudi, s'élevaient à 112,200 francs. La séance était présidée par M. Sénélar, adjoint, qui a le service de la voirie dans ses attributions; il était assisté de MM. C. Destombes et Ducoulombier, conseillers municipaux. Etaient également presents MM. Versmée, directeur de la voirie, et Bulté, receveur municipal.

1er Lot. — Rue du Sergent Bobillot (rue des Catalans), construction d'un aqueduc; devis 9000 fr. — MM. Derville frères à Roubaix au prix du devis; Jules Desplanque à Roubaix 1 0/0 de rabais; Leperre-Capelle de Roncq, 2,25 0/0; A. Masquelier fils 2,50, adjudicataire.

2e Lot. — Rue de la Malcense: reconstruction de l'aqueduc entre la rue Pasteur et le Riez de la Malcense; devis 9000 fr.— MM. Jules Desplanque, rabais 2 0/0; Jules Bourgois, entrepreneur à la Croix-Rouge, adjudicataire au rabais de 3,50 0/0.

3e Lot.— Rue de Gand. Prolongement de l'acqueduc sur une longueur de 300 mètres, à partir de la rue du Cimbale. Devis : 11,500 fr. — MM. Derville, sans rabais; J. Desplanque, 2 0/0; Laperre-Capelle de Roncq, 2,25 0/0; J. Bourgois, adjudicataire au rabais de 3,50.

4e Lot. — Rue du Chevalier Bayard (entre les rues Jean Legrand et des Piats), construction d'un aqueduc. Devis : 5.500 fr. — MM. Derville frères, au prix du devis; Desplanque, 2 0/0; Laperre-Capelle, 2,25. Adjudicataire M. J. Bourgois, au rabais de 3,50.

5e Lot. — Rue du Chevalier-Bayard. Construction d'une chaussée pavée. Devis, 16,000 fr.— Mme veuve Bauduin, rabais 4,50 0/0 ; MM Léon Honoré, de Roubaix, 7 0/0 ; L. Delannoy, de Lille, adjudicataire avec rabais de 10,50 0/0.

6e Lot. — Rue du Touquet. Pavage de l'accotement du côté gauche entre la rue de Marseille et la rue Jeanne-d'Arc. — Devis, 2,000 fr.— Mme veuve Bauduin, rabais 4,25; Léon Honoré 6 0/0; L. Delannoy, 10,50, adjudicataire.

7e Lot. — Rue Buffon (ancienne rue Madeleine), construction d'une chaussée pavée. Devis : 11,200 fr.— Mme veuve Bauduin rabais 6,25 0/0 ; M. L. Honoré 7 0/0 ; L. Delannoy, adjudicataire avec rabais de 10,50 0/0.

8e Lot.— Rue de la Cité. Construction d'une chaussée pavée. Devis : 16.800 fr. — Mme veuve Bauduin 5, 5 0/0 ; MM. L. Honoré 7 0/0 ; L. Delannoy 10,50, adjudicataire.

9e Lot. — Rue Rouget de l'Isle (quartier du Cimbale), construction d'une chaussée pavée de 3 mètres sur une longueur de 53 mètres à partir de la rue de Gand. Devis 3,200 fr. — Mme veuve Bauduin, rabais 4 0/0; L. Honoré, 6 0/0; L. Delannoy, adjudicataire avec rabais de 10,25 0/0.

10e Lot. — Contour de St-Christophe, élargissement de la chaussée pavée, en face de l'église St-Christophe : 1,200 fr. — M. L. Honoré, rabais 6 0/0; Mme veuve Bauduin, adjudicataire au rabais de 6,75 0/0.

11e Lot. — Rue Augereau (quartier de l'Epine), construction d'une chaussée pavée entre la rue du Touquet et la rue du Levant. Devis, 9.400 fr.— Mme veuve Bauduin, rabais 5.50 0/0; L. Honoré, 7 0/0 ; L. Delannoy, adjudicataire avec rabais de 10.50 0/0.

12e Lot. — Carrefour des rues de Renaix et du Prince. Elargissement de la chaussée: Devis, 2000 fr. — Mme veuve Bauduin, rabais 5.50 0/0 ; L. Honoré, 6 0/0 ; L. Delannoy, adjudicataire avec rabais de 10.25 0/0.

13e Lot. — Rue des Villas. Construction d'une chaussée, pavée de 3 mètres de largeur : Devis, 15000 fr. — Mme veuve Bauduin, rabais 3.50 0/0 ; L. Honoré, 7 0/0 ; L. Delannoy, adjudicataire avec rabais de 10.50 0/0.

Les accidents d'usines. — En rentrant vivement dans la salle de filature où il travaillait, Jean Houzet, âgé de treize ans et demi, bâcleur, demeurant au Bas-Pré, a heurté du genou gauche l'angle d'un châssis et s'est fait des contusions fort douloureuses. Le docteur Brunet lui a prescrit un repos de huit jours.

— Georges Vanderstichel, âgé de treize ans, demeurant à Mouscron, bâcleur dans une filature de coton, a eu la tête violemment comprimée entre le support et le chariot du métier, en se baissant pour ramasser un bobinot. Il n'a eu heureusement que le pavillon de l'oreille gauche écrasé, et il pourra, d'après la déclaration de M. le docteur Rousselot, reprendre son travail dans une dizaine de jours.

Suite mortelle d'un accident. — La victime de l'accident survenu à la brasserie de M. Plouvier, Désiré Marescaux est mort jeudi matin des suites de ses brûlures.

Halluin. — *Chute d'un jeune empercheur.* — En mettant en place, à la teinturerie de M. Wagnon, une perche garnie d'écheveaux de fils, Polydore Cau, âgé de quinze ans, empercheur, perdit l'équilibre et tomba sur le plancher d'une hauteur de trois mètres. Le docteur Pierchon, qui a été aussitôt appelé à lui donner des soins, a constaté une fracture du poignet gauche. Il y aura incapacité de travail d'environ quarante jours.

Neuville-en-Ferrain. — Dimanche prochain, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, la musique municipale se fera entendre aux vêpres.

Roncq. — *Le recensement des chevaux.* — Nous rappelons aux intéressés que la commission désignée pour le classement des chevaux etc. passera à Roncq jeudi prochain 4 mai à sept heures du matin.

— *Aux cultivateurs de lin.* — Le délai accordé pour la déclaration aux cultivateurs de lin qui veulent bénéficier de la prime expire samedi soir. Il y a donc lieu de se presser.

Communications

ANCIENS MILITAIRES. — Réunion mensuelle dimanche 31 mai, siège de la société, café Leclercq, à quatre heures et demie pour la commission, à cinq heures pour la société. But : cotisations et inscriptions de nouveaux adhérents; communications importantes.

LILLE

Annulation de l'élection de M. Ghesquière au conseil général. — L'*Echo du Nord* annonce que le conseil d'Etat vient d'annuler l'élection de M. Ghesquière comme conseiller général du canton Sud-Ouest de Lille.

L'élection du canton Sud. — *Un candidat démocrate chrétien. — M. l'abbé Deligne.* — Nous avons annoncé que M. Devernay, typographe, était le candidat choisi par le parti collectiviste pour l'élection au Conseil général du 7 juin prochain dans le canton Sud de Lille.

Une nouvelle candidature vient de se produire: celle de M. l'abbé Eugène Deligne, qui se présente comme démocrate-chrétien.

Le monument Pasteur. — La 15e liste de souscription s'élève à 4,116 fr. 20; ce qui, avec les listes précédentes, donne un total de 59,059 fr. 76.

A l'orphelinat de Dom Bosco. — L'orphelinat célèbrera le mardi, 2 juin, la solennité de Marie Auxiliatrice, patronne de la Famille salésienne. A 7 heures 1/2, messe de communion. A 10 heures, grand'messe. On chantera la messe à quatre voix, dite de Sainte-Cécile, de Gounod. A 3 heures, vêpres et salut solennels en musique.

Conférence par M. l'abbé Friant, curé du Sacré-Cœur, à Tournai.

LES FÊTES DE JEANNE D'ARC

A ROUBAIX

A Saint-Martin, la cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc aura lieu, dimanche 31 mai, à cinq heures du soir. Une invitation à y assister est adressée à toutes les sociétés militaires de Roubaix auxquelles des places seront réservées dans la grande nef.

La *Concordia Harmonie* prêtera, comme les deux années précédentes, son concours à cette solennité et le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Blanpain, professeur à l'*Institut technique*.

A Notre-Dame, la cérémonie pour fêter la libératrice d'Orléans et de la France aura lieu à sept heures du soir avec une solennité particulière. Un des vicaires de la paroisse, M. l'abbé Bellangier prononcera le discours sur l'héroïne de Domremy.

A Sainte-Elisabeth, la chorale Saint-Eloy, à l'occasion de la solennité en l'honneur de la grande Lorraine, se fera entendre dimanche prochain à la grand'messe qui sera suivie du chant du *Te Deum*.

A WASQUEHAL

La fête de Jeanne d'Arc sera célébrée avec solennité, dimanche prochain, à Wasquehal. Grand'messe à 10 h. 1/2 à laquelle assisteront le Conseil municipal et les sociétés d'Anciens militaires. La Fanfare s'y fera entendre et « Le Ralliement » y fera bénir son nouveau drapeau, offert généreusement par M. Clément Béthune.

A l'issue de la messe un *Te Deum* sera chanté.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer leurs demeures.

A WATTRELOS

Pour fêter dignement Jeanne d'Arc, un grand cortège se formera à neuf heures et demie, rue de la Mairie, pour se rendre à l'église, à la messe de dix heures.

Il comprendra les sociétés suivantes : L'« Harmonie municipale », les « Combattants de 1870-71 », les « Patriotes », la « Revanche », et la « Jeunesse catholique. »

Les membres de ces sociétés sont instamment priés d'être exacts au rendez-vous

L'« Harmonie municipale » et la « Chorale Saint-Maclou » se feront entendre durant la grand'messe.

Les membres de la « Jeunesse catholique » sont priés de se réunir à leur local à neuf heures un quart. De même ceux de « La Revanche » à neuf heures.

A LILLE

Un grand concert patriotique en l'honneur de Jeanne d'Arc. — On sait que le comité des fêtes de Jeanne d'Arc organise pour dimanche prochain, à l'Hippodrome, un grand concert patriotique en l'honneur de l'illustre guerrière, libératrice du territoire.

Tout nous fait prévoir que cette solennité musicale remportera le plus vif succès.

Le concours des artistes : MM. Noté et Courtois, Mmes Ganne et Collot, auxquels le comité a fait appel, a suscité parmi nos concitoyens les plus vives sympathies.

M. Noté, premier baryton de l'Opéra, n'est pas inconnu à Lille où il compte de nombreux admirateurs. Les splendides succès qu'il a obtenus sur la scène de notre théâtre sont le gage d'un succès non moins brillant pour dimanche prochain.

Mlle Thérèse Ganne, 1re chanteuse à l'Opéra, joint aux charmes d'un talent admirable des dons personnels peu ordinaires. « Nul ne peut échapper à la séduction de » cette voix magnifique de mezzo-soprano, si pure, si » cristalline, si admirablement timbrée et dont le registre bas possède de si belles notes. Naguère, elle remportait à Orléans avec M. Noté un légitime succès. Nul » ne peut, dit le *Journal du Loiret*, ne pas applaudir » l'ampleur de style, dans l'air de *Sigurd*, par exemple, » l'impeccable méthode avec laquelle a été détaillée » l'ariette de Vidal, et la délicatesse exquise de sentiment » qui a fait ressortir avec tant d'éclat, les mélodiques » beautés de l'*Alouette*, de Granier. Mlle Ganne devait » accentuer son double succès de femme et d'artiste en » donnant au fameux duo d'*Hamlet* l'interprétation digne de la première scène lyrique du monde et qui a » soulevé une tempête d'applaudissements. »

On trouvera à la librairie du *Journal de Roubaix* des cartes d'entrée pour ce concert.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du jeudi 28 mai.* — L'agent Gautier avait, le 20 mai, exhibé à un peigneur du nom d'Emile Renaud, 25 ans, à Roubaix un mandat d'arrêt, délivré par M. Vitry juge d'instruction : s'il avait été sage, il n'aurait fait que suivre le représentant de l'autorité, mais c'est contre ce dernier qu'il tourna sa colère et se débattit de toute la force de ses pieds et de ses mains pour ne point se laisser entraîner. C'est ce qui vaut à l'inculpé une peine d'un mois d'emprisonnement.

SUITES D'UNE CONTRARIÉTÉ. — Rue de Mouvaux à Roubaix, le 24 mai, un tisserand, François Smet, 38 ans, faisait chez lui du scandale : il menaçait sa femme et l'avait déjà fortement houspillée. L'agent Minet intervint mais il fut accueilli par une bordée d'injures : Smet était du reste en état d'ivresse. Comme il manifeste un repentir qui paraît sincère, le Tribunal lui accorde le bénéfice du sursis pour la peine de huit jours qui lui est infligée.

LES PETITS PROFITS DU VOISINAGE — Mme Gobert, cabaretière, rue Neuve-de-Roubaix, à Tourcoing, avait chez elle en qualité de locataire Adèle Vanbutten, 20 ans, ménagère ; elle s'introduisit dans la chambre de la maîtresse de maison et s'empara d'une montre à remontoir et de deux autres bijoux étalés sur la table. Coût : deux mois de prison.

LE CHAPITRE DE LA CONTREBANDE. — Noël Vanzinghel, 16 ans, appréteur; Charles Callens, 18 ans, appréteur, demeurant tous deux à Roubaix, sont condamnés chacun à trois mois de prison et cinq cents francs d'amende. Eugène Lambrecht, 24 ans, peigneur à Roubaix, six jours cinq cents francs d'amende. Louise Guenez, 22 ans, soigneuse à Wattrelos, trois jours de prison même amende. Louis Flipo, 19 ans, peigneur à Wattrelos, deux mois de prison cinq cents francs d'amende. Jules Claus, 19 ans, rattacheur à Lauwe, dix jours de prison même amende. Emile Carpreaux, 24 ans, appréteur à Roubaix, dix jours même amende.

Charles et Edmond Allard, bâcleurs à Tourcoing, âgés respectivement de treize et quinze ans, ont été arrêtés à la Marlière : ils sont remis à leurs parents. Louis Allard, quinze ans, bâcleur à Roubaix, arrêté au Touquet, est envoyé en correction jusqu'à l'âge de dix-huit ans et demi.

SCÈNE CONJUGALE. — Les époux Millescamps, à Mouvaux étaient séparés depuis un certain temps : la femme tient au Pavé bleu l'estaminet du Coq Anglais. Or, le lundi 18 mai vers dix heures du soir, le père Delphin, âgé de 64 ans, entra dans le cabaret et s'adressant à son fils Désiré, 24 ans, proféra contre lui des menaces de mort; puis, dans un accès de fureur, il s'empara d'un couteau à lame aiguë et lui en porta un coup violent dans le ventre ; il en résulte une blessure grave qui ne fut point mortelle heureusement, grâce à l'épaisseur des vêtements.

Delphin Millescamps fut donc arrêté ; il ressortirait de la déposition de l'un des autres fils que les torts ne sont pas tout à fait du côté du père et que ce dernier avait été poussé à bout par suite des avanies que lui auraient suscitées sa femme et le fils victime de la violence.

Millescamps est condamné à quatre mois d'emprisonnement et seize francs d'amende avec application de la loi Béranger.

ACCÈS DE MAUVAISE HUMEUR. — Un journalier, Pierre Meeus, s'était présenté, le 15 mai, à la ferme de M. Jules Toulemonde cultivateur à Hem, prétendant emmener avec lui Sidonie Laurent, qui travaillait à ce moment aux champs.

Cette fille refusa de le suivre; Meeus lui lança alors un coup de tête dans la poitrine et à M. Toulemonde qui se mettait en mesure de le congédier pour avoir la tranquillité il allongea un coup de poing sur la tête.

Meeus qui avait été laissé libre, ne répond pas à la citation qui lui a été délivrée ; il encourt par défaut une peine de quinze jours.

IDÉE DE NOCTAMBULE. — Dans la nuit du 20 au 21 mai, un agent rencontra, rue du Brun-Pain à Tourcoing, un individu qui, à son approche, laissa tomber un volet tout neuf dont il était porteur. Notre homme fut poursuivi et arrêté : il reconnut avoir détaché cette persienne d'une maison en construction de la rue du Brun-Pain, appartenant à M. Voreux, de St-Maurice; il voulait, paraît-il, en faire du bois à brûler. On trouva aussi sur lui de la laine dont il ne put indiquer la provenance.

Le prévenu, qui a nom Alexandre Demadrille, 40 ans, tisserand à Tourcoing, se voit infliger une peine de deux mois.

UN COUP D'ÉCUMOIRE a été porté par Alfred Cheyus, vingt-un ans, tisserand à Roubaix, au second mari de sa mère, M. Louis Minne, cabaretier, rue Blanchemaille, qui a eu sur la tête une blessure peu grave, il est vrai. Fatigué de la conduite peu régulière de son beau-fils, M. Minne avait voulu le chasser de la maison ; Cheyus s'y était refusé, il avait répondu par cette violence qui lui vaut une peine de huit jours de prison et 16 francs d'amende avec application du sursis toutefois.

EXPLOITS DE GAMINS. — On avait surpris, s'amusant à placer des pierres sur les rails de la voie de Tourcoing à Menin, deux gamins de onze ans, Théophile Hooghe et Charles Dujardin.

— Pourquoi avez-vous fait cela ? leur demande M. le Président.

— C'était, répondent-ils, pour entendre *bûquer* (!)

Après une très sévère admonestation de M. le Président, le Tribunal remet les deux enfants aux parents à qui il est adressé une recommandation d'avoir à mieux les surveiller.

Tribunal de simple police de Roubaix. — Jeudi, à deux heures de l'après-midi, a eu lieu l'audience hebdomadaire du Tribunal de simple police. M. Petit, juge de paix, présidait. M. Chapé, commissaire de police, occupait les fonctions de ministère public. Le rôle, comme d'ordinaire, était chargé.

La première affaire appelée excite les rires de l'auditoire. Un procès-verbal a été dressé à la charge de M. Bosman, cabaretier pour avoir toléré dans son établissement des danses au son de la musique. Sur la demande du juge, l'inculpé présente l'instrument. C'est tout simplement un fifre de treize sous. Le tribunal, estimant que c'est là un jouet d'enfant et non un instrument de musique, acquitte le prévenu.

Vient ensuite une condamnation à 1 fr. d'amende pour emploi, sans déclaration, d'ouvrier étranger. Puis, un individu est condamné pour avoir fumé dans la buvette supérieure du Théâtre Deschamps.

Un conducteur est deux fois condamné : la première, fois pour n'avoir pas de plaque indicatrice à sa voiture, la seconde pour n'avoir pas mis de collier à son chien. « Voilà un jour néfaste pour vous », dit le juge.

Le nommé Boucher est ensuite condamné « pour avoir jonché la voie publique. »

L'un des chiens d'Adeline Delplanque a mordu un passant. L'inculpée, à qui le juge demande pourquoi elle tient des chiens chez elle, répond avec candeur qu'elle les élève pour les fraudeurs. M. Petit lui fait observer que cette occupation pourrait bien lui attirer des désagréments de la part de la police.

Viennent ensuite de nombreuses affaires d'ivresse ; le tarif est uniforme : un franc si l'inculpé est présent, trois francs s'il fait défaut. Par exception, deux récidivistes sont condamnés à un jour de prison et cinq francs d'amende. M. Petit fait remarquer qu'à partir de juin, on sera beaucoup plus sévère pour les ivrognes.

Vient finalement une affaire très embrouillée : une rixe qui s'est passée le 30 mars, à trois heures de l'après-midi, chez M. Mansart, cabaretier, rue de l'Epeule. Les faits sont si peu clairs que tous les prévenus sont acquittés. Jeudi prochain, audience à l'heure habituelle.

Les élections municipales devant le Conseil de Préfecture. — Un grand nombre d'élections municipales ont été déférées au Conseil de Préfecture ; une trentaine sont déjà inscrites aux rôles des audiences des deux et cinq juin.

Voici pour la première de ces audiences les affaires qui intéressent notre rayon : Opérations électorales d'Halluin ; demandeur en nullité. M, Walbron-Millecamps, rapporteur, M. le conseiller Grant.

Elections de Marcq-en-Barœul: demandeur M. Sénéchal, cultivateur. Rapporteur : M. Ricard. Elections de MM. Lemaire-Truffaut et Delattre-Truffaut à Willems ; déférées par M. le Préfet. Rapporteur : M. Trinquet.

L'affaire des élections de Lille est aussi placée à cette même séance ; mais il ne s'agit que du cas de l'un seul des conseillers élus : M. Coussement, demandeur, M. Léon Gobert. Rapporteur : M. Grant.

Concerts et Spectacles

Résultat de la tombola. — Les lots peuvent être réclamés jusqu'au 21 juin à l'estaminet du Petit Château, tenu par M. Leuridan. Voici la liste des numéros gagnants :

964, 525, 168, 156, 828, 574, 675, 849, 274, 150, 758, 759, 610, 338, 455, 655, 996, 809, 966, 741, 959, 123, 365, 953, 105, 900, 765, 899, 613, 96, 370, 943.

Tourcoing. — La *Fanfare du Point Central* exécutera sur le kiosque de la place Thiers, le dimanche 31 mai 1896, à cinq heures, les morceaux suivants :

1° Allegro militaire, XX; 2° « La Rose Blanche », ouverture inédite par Tasnier; 3° Fantaisie sur la « Traviata », arrangée par Tasnier; 4° Mazurka, XX ; 5° Fantaisie sur « Carmen », arrangée par Brutin; 6° Polka pour piston, Bléger.— Des chaises seront mises à la disposition du public.

Comité flamand de France. — Le comité flamand a reçu une invitation à se faire représenter au XIe Congrès de la Fédération archéologique et historique de Belgique, qui se tiendra prochainement à Gand. Il a délégué à ce congrès MM. Alexandre Eeckman et Eugène Cortyl. Le comité flamand se réunira au mois de juin à Cassel.

Grand Théâtre-Hippodrome de Roubaix
Bur. à 7 h. 1/2 **Dimanche 31 mai** *Rid. à 8 h.*
Tournée de la Troupe du Théâtre du Vaudeville
H. DE LANGLAY, ADMINISTRATEUR
SECONDE REPRÉSENTATION A PRIX RÉDUITS DE
MADAME SANS-GÊNE
Pièce nouvelle en quatre actes, dont un prologue, de MM. Victorien Sardou de l'Académie française et Emile Moreau. Représentée pour la première fois au Théâtre du Vaudeville, le 27 octobre 1893.
Prix des Places: Fauteuils, 4 fr.; Pourtour, 2 fr.; Première Galerie, 1 fr. 50; Seconde Galerie, 0 fr. 50. — Pour la location, s'adresser chez M. Jubé, rue de la Gare.

BEURRE D'OOSTCAMP garanti pur
à **3** FR. *le kilog*
MAISON CENTRALE DE LA LAITERIE D'OOSTCAMP
A ROUBAIX, RUE DU BOIS, 13
- SUCCURSALES -

A ROUBAIX
Rue du Bois, 13,
Rue de l'Industrie, 2;
Rue Pierre-de-Roubaix, 15?
Rue Pierre-de-Roubaix, 58;
Rue de l'Epeule, 188;
Rue de Tourcoing, 155
Rue du Tilleul, 137 et 139,
Boulevard de Strasbourg, 136;
Rue d'Alsace, 84,
Rue du Collège, 71 bis,
Rue de la Halle, 9;
Rue Notre-Dame, 27;
Rue de Lille, 107.
Rue de la Chaussée, 2
Rue Decrême, 37;
Rue Turgot, 68,
Rue du Lieutenant-Castelain, 4
Place de la Gare, 129.
Grande-Rue, 38.
Rue du Fort, 6
Rue de Béthune, 31.
Rue de Naples, 88

A TOURCOING
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 20;
Rue de Gand, 91;
Rue du Tilleul, 16 : Debuchy
Rue de Croix, 53, au Blanc-Seau : Heddebaut.
A CROIX
Epicerie du Tonneau d'Or à la Croix-Blanche.
Rue de la Gare chez M. Duvivier
A WATTRELOS
Salembier-Hollebecq, r. Carnot
A Lys-lez-Lannoy
Wallays, rue du Bois.
A LILLE
Rue Esquermoise, 18,
A BOULOGNE-SUR-MER
Rue de la Lampe, 33.
A CALAIS
Rue Lafayette, 68 ;
Rue des Boucheries,
A BERCK-SUR-MER
Gde épic. modèle, pl. de l'Egl
A PARIS
Rue Vivienne, 26

Exiger sur le papier la vignette d'Oostcamp et sur les mottes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 87995

BEURRE SALÉ en mottes de 2 kil., pour la cuisine, avec mention : *sel*, au prix de **2,60**

CONSEIL MUNICIPAL DE MOUVAUX

Jeudi soir a eu lieu, sous la présidence de M. Vincent, maire, la première séance de la session ordinaire de mai.

Vingt-un conseillers étaient présents.

Comptes administratifs — La séance a commencé par le dépôt du compte administratif de l'exercice 1895, comprenant en recettes 53.400 francs et en dépenses 57.700 francs, mais avec le reliquat de l'exercice précédent, il restera néanmoins un excédent de 19.500 francs.

Ce compte, qu'un adjoint, M. Carlier, a appelé « un compte de liquidation » a été approuvé sans observation.

Chemin n° 9 — Le Conseil donne un avis favorable au plan d'alignement portant sur une longueur de 740 mètres, dans la traversée de Mouvaux, le chemin n° 9 à une largeur de 12 mètres, tout en restant convenu que la commune ne participera en aucune façon dans la dépense d'élargissement.

Tramways électriques de Mouvaux à Linselles et Bousbecque. — M. le Maire de Linselles sollicite du Conseil municipal de Mouvaux, un avis favorable au prolongement de la ligne de tramways électriques de Mouvaux à Linselles et Bousbecque.

Le Conseil est disposé à appuyer cette motion, à trois conditions; 1° la route n° 9 sera portée à 12 mètres; 2° la voie sera placée sur l'accotement : 3° aucune charge ne pourra incomber à la commune de Mouvaux.

Les tramways à vapeur. — Le conseil accueille favorablement les réclamations formulées par un voyageur, à propos du mauvais état d'entretien des voitures et de la voie du tramway à vapeur de Lille à Tourcoing.

Les commissions permanentes.— Le Conseil nomme ses commissions permanentes.

La prochaine séance est fixée à mercredi prochain, 3 juin, et la séance est levée à dix heures et demie.

ETAT-CIVIL.— *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du jeudi 28 mai.* — Julie Declercq, rue du Luxembourg, 23. — Maurice Dejehansart, rue de la Conférence, cour Frère, 4. — Gustave Demeyer, rue d'Alsace, 77. — Edouard Bulcaen, rue de Condé, 3. — Jean Ruckebusch, rue Fourcroy, cour Lauwers, 7. — Hélène Degezelle, rue de France, 126. — Albert Wardavoir, rue Turgot, 142. — Marie Poupaert, rue Latine, 11. — Emile Fournier, rue de Tourcoing, 16. — Maurice Delannoy, rue de l'Espérance, 41. — *Mariages.* — Hector Desagre, 28 ans, employé de commerce, rue Pierre-Motte, 9 et Heléna Verfaillie, 23 ans, sans profession, rue Pierre-Motte, 7. — Jules Ameye, 26 ans, tonnelier, boulevard Gambetta, 95 et Eugénie Eyame, 17 ans, sans profession, rue Pierre-Motte, 60. — *Déclarations de décès.* — Démosthène Calonne, 5 ans, rue Ternaux. — Gérard Delhaye, 2 mois, rue de Mouvaux, cour Sion, 13, — Amélie Debacker, 58 ans, place d'Amiens, 8. — Joséphine Dewitte, 26 ans, rue Malesherbes, 12. — Henri Ottevaere, 26 ans, Hôtel-Dieu. — Florimond Roussel, 21 ans, rue des Parvenus, 112. — Alexandre Parsy, 1 an, rue de l'Alma, 280. — Joseph Vanwelden, 3 ans, rue Daubenton, 107. — Henri Glorieux, 25 ans, rue de Mouvaux, cour Vanlaton, 7. — Leandre Vander Eecken, 69 ans, rue du Nouveau Monde, 41. — Séraphin Duhamel, 70 ans, rue St-Maurice, 53.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du jeudi 28 mai.* — Léon Vanhaecke, rue de la Potente. — Henri Bouche, rue de la Blanche-Porte. — Oscar Debrauwer, rue Messiaen. — Abel Thiery, rue de Mulhouse. — Marthe Fourleignie, rue du Caire. — Georges Rubert, rue du Calvaire. — Blanche Leplat, rue des Phalempins. — Madeleine Mathon, rue Fremaux. — Sidonie Dupont, place des Phalempins. — Alice Huard, rue des Ursulines. — *Mariage.* — Vincent Millet, 23 ans, commis des douanes, et Angèle Demyttenaere, [illegible] ans, sans profession. — *Déclarations de décès.* — Georges D[illegible]ges, 19 ans, teinturier, rue Jean-Legrand, 38. — Pierre Carette, [illegible] ans, sans profession, rue Saint-Louis, 27. — François [illegible], 4 ans 7 mois, plafonneur, Hôpital-Civil. — Sophie Flipo, 45 ans, sans profession, rue Leverrier, 31.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEBLANC-FLIPO, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Sophie-Charlotte-Marie FLIPO, pieusement décédée à Tourcoing, le 27 mai 1896, dans sa 46e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts, qui seront chantées le vendredi 29 courant, à 5 heures 3/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing. La Messe de Convoi sera célébrée le mardi *2 juin, à 9 heures*,. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Leverrier. 31. 7115d

Les amis et connaissances de la famille DE JONCKHEERE-DE BACKER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Amélie-Joséphine DE BACKER, décédée à Roubaix, le 28 mai 1896, à l'âge de cinquante-neuf ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 29 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu samedi 30 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, Place d'Amiens, 8, en face l'église Saint-Sépulcre.

Les amis et connaissances de la famille VAN DER EECKEN-DEGELDERE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Léandre VAN DER EECKEN, veuf de Dame Barbe-Nathalie DEGELDERE, décédé à Roubaix, le 27 mai 1896, dans sa 70e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 30 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Nouveau-Monde, 41, à 8 heures 1/2.

Les amis et connaissances de la famille VAN WELDEN-DUTILLEUL, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Joseph-Jean-Augustin VAN WELDEN, décédé à Roubaix, le 28 mai 1896, à l'âge de 3 ans et 3 mois sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels qui auront lieu le dimanche 31 courant, à 3 heures 3/4, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton, 127.

NORD

Un drame à Œuf. — Un garçon de ferme, Pierre Bayart, âgé de vingt-huit ans, en service chez MM. Royon, père et fils, cultivateurs à Œuf, avait eu une discussion avec ses patrons à propos d'une question de salaire.

Lundi, vers six heures du matin, il rencontra dans la cour de la ferme M. Royon fils, âgé de vingt-sept ans; une lutte s'engagea entre les deux hommes, et quelques instants après, le cultivateur retrouvait son fils, étendu sur le sol, sans connaissance.

On s'empressa autour du blessé qui ne tarda pas à revenir à lui.

Quant à Bayart, après une heure de recherches, on retirait son cadavre du puits.

Bayart portait à la tête une forte blessure qui paraît provenir d'un violent coup de bâton. Cette blessure donne lieu à de nombreuses hypothèses. Une enquête est ouverte.

Un horrible drame de la folie à Borre. — Depuis quelque temps, Mme Deswarte, née Catherine Rivez, âgée de 62 ans, donnait des signes d'aliénation mentale.

Jeudi matin, M. Deswarte rentrait des champs, quand, sur le seuil de sa porte, il rencontra sa femme qui lui dit du ton le plus calme : « Je l'ai assassinée. »

— Qui ? demanda le mari.

— J'ai assassiné ma sœur, répéta la femme.

A ces mots M. Deswarte se précipita affolé dans la maison, et aperçut sa belle sœur, Sophie Rivez, âgée de soixante-cinq ans, étendue sans vie sur le plancher, la tête presque détachée du tronc.

La pauvre femme interrogée, répondit de nouveau : «J'ai assassiné ma sœur », indiquant en même temps l'endroit où se trouvait le rasoir ensanglanté avec lequel elle avait commis son horrible forfait.

Le parquet d'Hazebrouck arriva sur les lieux, mais ne put tirer de Catherine Rivez d'autres aveux que celui-ci : « J'ai assassiné ma sœur. »

La douleur du mari est navrante; la famille Deswarte est très estimée dans le pays et les deux sœurs s'aimaient beaucoup.

Il y a quelques jours, la fille avait tenté de se noyer, en se jetant dans une mare; elle en avait été retirée par sa sœur.

BELGIQUE

A la Chambre. — *Séance du 28 mai.* — Présidence de M. Beernaert. — *Le budget de l'agriculture.* — M. De Bruyn parle de la tuberculine et donne à plusieurs membres qui l'interrogent à ce sujet des réponses satisfaisantes.

M. Hoyois proteste contre le travail exagéré imposé à plusieurs agents du département de M. de Bruyn qui font dix-sept et même dix-neuf heures par jour. L'orateur appuie l'amendement tendant à introduire le minimum de salaire dans les cahiers de charges des travaux publics.

M. Destrée s'occupe des beaux-arts. Il affirme que tous les socialistes sont des enthousiastes de l'art.

Il réclame la conservation des sites et des monuments et dit qu'il faut se défier des architectes. — La séance est levée.

Au Sénat. — Séance du 28 mai. — *La convention du chemin de fer du Congo. — Adoption du projet.* — M. Picard fait un long discours. Il rappelle le langage trop dur tenu hier par M. le ministre des finances et M. de Volder à l'adresse d'un membre qui n'était pas de leur avis.

Il rend hommage à l'initiative du Roi; mais il accumule des objections contre la reprise du Congo par la Belgique et en général contre toute intervention de la Belgique au Congo.

L'orateur reproduit par le détail toutes les objections faites à ce sujet et s'attache à combattre les assertions des orateurs qui ont parlé en faveur du projet.

La personnalité du Roi, dit-il, s'impose ici en cette circonstance et est la cause dominante de certaines opinions.

Après une assez vive discussion entre M. Picard et M. de Smet, le projet est voté par 61 voix contre 11, et 6 abstentions. La séance est levée à cinq heures trente.

Tentative de suicide d'Alexandre Courtois. — Il y a plusieurs semaines déjà, un de nos confrères lança la nouvelle d'une tentative de suicide d'Alexandre Courtois à la prison de St-Gilles.

Cette information n'avait alors aucun fondement.

Mais voici qu'aujourd'hui l'ex-officier de police a bel et bien tenté de se donner la mort. Naturellement l'incident a été tenu caché avec soin.

Alexandre Courtois occupe, on le sait, la cellule 122 de l'aile B. Rappelons qu'il est soumis à une surveillance spéciale; c'est-à-dire que deux « gardiens prisonniers » se trouvent constamment auprès de lui, précisément pour l'empêcher de se faire justice lui-même.

Or, les détenus ont un « trousseau de couchage » ainsi composé : un matelas de zostère, un traversin, une paire de draps de lit, deux couvertures de laine, enfin un bonnet de nuit de petite dimension en coton bleu.

C'est à l'aide de ce bonnet de nuit, dont l'emploi n'est pas obligatoire, qu'Alexandre Courtois a voulu mettre fin à ses jours.

Il s'était couché le visage tourné vers la muraille, quand les gardiens remarquèrent que l'ex-commissaire de police se remuait beaucoup sur son étroite couchette. Ils s'approchèrent et constatèrent que Courtois s'introduisait dans la bouche le petit bonnet de nuit.

Courtois tentait d'en finir par asphyxie. Les gardiens de service dans les couloirs furent aussitôt prévenus ainsi que la direction.

Les menottes furent mises à Courtois à l'égard duquel de nouvelles et sévères « mesures de sécurité » ont été immédiatement prises.

Un audacieux attentat, rue de la Madeleine, à Bruxelles. — La vengeance d'un ouvrier congédié. — Une double arrestation. — Mercredi soir, vers huit heures et demie de l'après-midi, un individu apportait à M. Etienne, négociant en ameublements, rue de la Madeleine, à Bruxelles, une lettre le priant d'aller exécuter certaines réparations à un mobilier. M. Etienne sortit, et presqu'aussitôt, celui qui avait apporté la lettre entrait de nouveau dans le magasin et essayait de bâillonner la servante, Jeannette De Walleins. La victime mordit à la main son agresseur, qui, armé d'un yatagan, en porta plusieurs coups à la servante, qui fut atteinte à la poitrine et au bras.

Aux cris poussés par Mlle Etienne, qui s'était barricadée dans sa chambre, au premier étage, le meurtrier s'enfuit.

Les soupçons de la police se portèrent sur un jeune homme de vingt-deux ans, Hubert Maquoit, qui, congédié il y a quelques jours par M. Etienne, avait, en partant, proféré des menaces.

La police se rendit au domicile de cet individu, rue de Terre-Neuve, et le trouva au lit avec son frère, un soldat du 13e de ligne, actuellement en congé. Tous deux ont été arrêtés.

Maquoit, qui avait deux doigts de la main droite entourés de linge, a avoué être l'auteur de l'attentat, ajoutant que c'était Mlle Etienne qu'il avait eu l'intention de frapper. Il a été écroué.

Son frère a aussi été maintenu provisoirement en arrestation, sous l'inculpation d'avoir fourni le yatagan au meurtrier.

Les blessures de la victime ne mettent pas ses jours en danger.

Reckem. — *Un ivrogne dangereux.* — Mardi 26 mai, vers 10 heures du soir, le nommé Deruyck, demeurant à Halluin, se trouvait sur la place de Reckem en état d'ivresse et vêtu seulement d'un pantalon. Il est entré dans divers estaminets où il s'est mis à tout briser et a blessé les deux frères Grimonprez qui voulaient le faire finir. Deruyck va passer en justice pour ses exploits.

Pecq. — *Kermesse de la Trinité.* — Le dimanche 31 mai, carrousel offert aux amateurs du pays et de l'étranger. 250 fr. de prix en espèces : 1er prix, 100 fr.; 2e, 60; 3e, 40; 4e, 25; 5e, 15; 6e prix, surprise. La fanfare communale les « Amis Réunis » prêtera son concours à la fête.

Lundi 1er juin à quatre heures après-midi jeu de boule dit carreaule, 200 fr. de prix.

Dimanche 7 juin à quatre heures précises, décision du jeu de boule pendant lequel concert par la fanfare communale.

Mardi 2 juin, foire aux bestiaux et aux porcs maigres.

Eglise de la Ste-Trinité, au Mont de la Trinité, près de Tournai. — Dimanche, 31 mai, aura lieu un pèlerinage à Sainte-Trinité; voici l'ordre des offices :

A 4 h. 1/2, messe basse, à l'intention des pèlerins ; à 6 h. 1/2, messe basse, à l'intention des pèlerins ; à 9 h., messe paroissiale ; à 3 h., vêpres, suivies du salut de clôture du Mois de Marie.

On nous prie, à ce sujet, d'insérer la note suivante :

« Le pèlerinage à la T.-Ste Trinité remonte à une époque immémoriale. Chaque année des milliers de pèlerins viennent offrir leurs hommages à la Sainte-Trinité, et en obtiennent de nombreuses faveurs. On invoque la Sainte-Trinité pour obtenir la cessation de la peur, la guérison des maladies d'enfants, des maladies de poitrine, etc. On l'invoque aussi tout spécialement pour le repos des âmes des fidèles défunts. »

Courtrai. — *Réunion du Conseil communal.* — Le Conseil communal de Courtrai se réunira demain samedi, *à six heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville. L'ordre du jour porte* :

Maintien du cours d'arboriculture fruitière. — Construction de maisons ouvrières. — Bureau de bienfaisance: Radiation d'inscription hypothécaire. — Etablissement de pompes publiques; crédit supplémentaire. — Police: Proposition de modification dans la composition du personnel. Nomination de personnel. — Bassin de natation. Nomination du gardien.

— *La grève des menuisiers-charpentiers.* — Il semble que la grève des menuisiers-charpentiers, qui s'est produite mardi matin, ne se prolongera pas. En effet, sur une centaine d'ouvriers qui avaient abandonné le travail, vingt-cinq l'ont repris.

Une seconde entrevue a eu lieu, mercredi, entre les délégués des grévistes et M. Reynaert, bourgmestre de Courtrai.

M. Kerckhof, ouvrier menuisier et conseiller communal, aurait été congédié définitivement par M. Baultemans, son patron, menuisier en Basse-Ville.

Des poursuites seront sans doute exercées contre plusieurs grévistes, pour entrave à la liberté du travail.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

ROUBAIX. — La fédération l'Avenir du Tilleul informe les amateurs que le concours qui doit avoir lieu sur Creil le dimanche 31 mai aura lieu sur Clermont; 100 fr. de prix d'honneur en 20 prix de 5 fr., plus un régulateur à la première série de deux pigeons non désignés. Mise en paniers la veille de 3 à 7 heures du soir, chez Smystère, angle des rues Pierre-de-Roubaix et du boulevard de Belfort.

RECKEM (Place). — Société colombophile les Amis Réunis, établie chez Henri Bauwens, au Café Français. Concours général et international sur Longueau le dimanche 14 juin. 50 francs prix d'honneur répartis en 10 prix de 5 francs aux 10 premiers pigeons constatés. Mise 1 fr. 55 dont 35 centimes pour frais, bague comprise. Un prix par 8 pigeons. Poules à 50 centimes, 1, 2 et 3 francs. Un magnifique régulateur, valeur 30 fr., à la 1re série de 2 pigeons, mise 50 cent. par pigeon.

COMBATS DE COQS

WATTRELOS. — Voici les résultats de la partie de coqs qui a eu lieu chez M. Parent, place de Wattrelos, contre M. Seynave, d'Estampuis: on jouait un 2 de 3 mort pour 25 fr. plus une paire de plaisir. Parent a gagné les première, deuxième et troisième paires; Seynave a gagné la quatrième paire; inutile de dire qu'il y avait passablement d'amateurs et que des paris sérieux ont été tenus des deux côtés, au milieu d'une grande animation.

CHRONIQUE VELOCIPEDIQUE

WASQUEHAL. — M. Louis Delecluse, du Club-Cyclist, de Wasquehal, s'est fait inscrire pour la grande course vélocipédique Dunkerque-Lille, qui aura lieu dimanche prochain, 31 mai.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde illustré, *13 quai Voltaire, Paris.* — Sommaire du numéro 2042 du 23 mai 1896. — Gravures. — Afrique : L'expédition anglaise au Soudan. — Les tribus amies. — D'Assouan à Wady-Halfa. — Deuxième cataracte (Wady-Halfa). — Les bords du Nil à Deer (Nubie). — Korosko. — Temple et rocher d'Abou-Simbel. — Vue panoramique d'Assouan. — Arabe Ababdeh, des environs du puits Mourad. — Troupes auxiliaires du Port de Souakim. — Campement de Nubiens, aux environs de Wady-Halfa. — Algérie : Arrivée à Blidah des victimes de la catastrophe d'Adélia. — Beaux-Arts : Ecce Homo, tableau de Munkacsy. — *Sur la frontière du Slesvig :* Une Académie de paysans : Vue extérieure. — Vue des jardins. — Cour intérieure. — Pavillon du textile. — Colonne de J. J. C. Lindberg. — Monument de Haus Grüger. — Types de paysans de la frontière du Slesvig. — La « Skibelund Krat », lieu de réunion des paysans. — Meeting de paysans. — Un atelier mixte. — Portraits : Le peintre Luminais. — M. Rousselle, président du Conseil municipal. — Départements. — Les eaux de la Durance : La Durance au défilé du pont de Mirabeau. — Prise d'eau du canal de Craponne.

Texte. — Chroniques : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Beaux-Arts, par M. O. Merson. — Sur la frontière du Slesvig : Une Académie de paysans par Quercus. — L'expédition anglaise au Soudan; les tribus amies, par Ximénès. — Le tableau de Munkacsy : L'Ecce Homo, par Boyer d'Agen. — Théâtres, par H. Lemaire. — Le sport, par Archiduc. — Explication des Gravures, Revue Comique, Echecs, Rébus, Biographie, Vélocipédie, Caricatures étrangères, etc., etc.

En supplément : Madame Garignan, roman de M. Maurice Lefèvre. — Illustrations de M. Parys. — Le numéro : 50 centimes. 41896d

Quel est l'homme politique, l'écrivain, l'artiste qui ne souhaite savoir ce que l'on dit de lui dans la presse? Mais le temps manque pour de telles recherches.
Le Courrier de la Presse, fondé en 1889, 21 boulevard Montmartre, à Paris, par M. A. Gallois, a pour objet de recueillir et de communiquer aux intéressés les extraits de tous les journaux du monde sur n'importe quel sujet. — *Le Courrier de la Presse* lit 6,600 journaux par jour. 3924

La Mode Illustrée. — Sommaire du 26 avril 1896. — Deux toilettes de promenade et de visites. — Quatre chapeaux d'été. — Chapeau en paille noisette. — Brandebourgs pour corsages. — Enveloppe pour linge de nuit. — Dentelle aux fuseaux. — Sac à ouvrage pour jardin. — Petits tapis. — Têtière en toile fine. — Sac avec broderie simple. — Collet et chapeau. — Petits galons pour coutures de jupe et garniture de corsages. — Robe en soie nuance argile. — Robe en batiste bise pour jeune fille. — Robe en surah gris-acier. — Chapeau de paille pour voyage. — Jupe en taffetas glacé, vert et or, corsage en taffetas imprimé sur chaîne, fond vert. — Robe en barège nuance café, à raies brunes. — Robe en taffetas ivoire. — Garniture de corsage. — Robe en léger lainage beige.

Tous les enfants prennent l'huile de foie de morue avec dégoût : ils acceptent au contraire avec plaisir le *Sirop de Raifort iodé de Grimault et Cie*, qui excite l'appétit, combat les gourmes, le gonflement des glandes du cou, indices certains de la présence d'humeurs nuisibles à la santé. 41916d

TAPIS
CARPETTES - LINOLÉUM
VENTE AU RABAIS
de toutes les coupes de Moquette jacquard, pour salons, salles à manger, chambres, vestibules, escaliers.
PORTIÈRES & FOYERS D'OCCASION
OCCASION ;
Carpettes Smyrne pour salon 3x4m
L. DECRAENE-MATHIEU
28, rue de la Gare, ROUBAIX 40462